

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 2 septembre 2014, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon, Paul-André Bégin et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis, Diane Vigneault, responsable des loisirs et Constant Roberge, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Varia
 - Délégation de sorties
 - Réclamation de Nicole Gévry
 - Avis de motion : règlement concernant la tarification des services de loisirs
 - Journée internationale des personnes âgées
 - Formation ADMQ
 - Panneau devant l'édifice municipal
 - Dérogation mineure de Mario Faucher
 - Demande d'intervention à réaliser sur une route du MTQ
 - Travaux de pavage (chemin Gosford)
 - Appropriation de surplus ex-Saint-Ferdinand
 - Utilisation des revenus reportés (chemin Gosford)
 - Demande d'appui Famille Guillemette (CPTAQ)
 - Demande d'intervention dans un cours d'eau (Ferme Monlait)
 - Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
 - Représentant de la municipalité à l'OMH de Saint-Ferdinand
 - Demande de GROBEC
- G) Rapport d'environnement et de voirie
- H) 2^e période de questions
- I) Présentation des comptes
- J) Clôture de la séance

2014-09-247 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-248 Interversión des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-249 Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 26 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2014-09-250 Rapport des loisirs

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le rapport des loisirs d'août 2014 tel que présenté par Diane Vigneault, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-251 Salon du loisir municipal

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Diane Vigneault à assister au Salon du loisir municipal qui aura lieu le 9 octobre 2014 à Victoriaville et de défrayer l'inscription de 57.49 \$ (taxes incluses) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-252 Réclamation de Nicole Gévry

Considérant que le quai municipal où prenait place Mme Nicole Gévry a cassé causant la chute de Mme Gévry;

Considérant que cette chute a endommagé les deux cellulaires en la possession de Mme Gévry;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de rembourser à Mme Nicole Gévry la somme de 550.16 \$ pour la réparation d'un cellulaire et le remplacement de l'autre cellulaire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION DES SERVICES DE LOISIRS

Madame Renée Vigneault, conseillère, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement concernant la tarification des services de loisirs.

2014-09-253 Journée internationale des personnes âgées

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser Bernard Barlow à représenter la municipalité de Saint-Ferdinand au déjeuner-théâtre organisé par la Table de concertation des personnes âgées de l'Érable dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées qui aura lieu le 3 octobre 2014 à Plessisville et de faire une commandite de 50 \$ pour la tenue de cette activité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-254 Formation ADMQ

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Sylvie Tardif à s'inscrire à la formation « La gestion des procédures d'un

règlement d'emprunt : de l'idée à la taxation, que faire et comment le faire? » organisée par l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu le 17 septembre 2014 à Saint-Ferdinand et de défrayer les frais d'inscription de 319.63 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-255 Panneau à l'édifice municipal

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu d'accepter la soumission no st-ferdinand03 datée du 23 septembre 2013 de La Gouge du Roi inc. au montant de 13 200 \$ (taxes en sus) pour un panneau devant l'édifice municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-256 Panneau électronique à l'édifice municipal

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la soumission datée du 7 août 2014 d'Enseignes Icône au montant de 17 000 \$ (taxes en sus) pour un panneau électronique devant l'édifice municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-257 Dérogation mineure de Mario Faucher

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la demande de dérogation mineure de Mario Faucher pour la construction d'un garage de 30 pieds x 40 pieds, soit 1200 pieds carrés au 4330 route du Domaine du Lac soit suspendue, pour permettre l'étude de détails supplémentaires. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-258 Demande d'intervention à réaliser sur une route du MTQ

Attendu que des travaux de construction d'un réseau de distribution d'eau potable sont prévus pour être réalisés dans l'emprise de la route de Vianney qui est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu :

Que la municipalité de Saint-Ferdinand se porte garante des travaux de construction d'un réseau de distribution d'eau potable dans l'emprise de la route de Vianney qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle du 1^{er} septembre 2014 au 1^{er} juillet 2015;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à demander préalablement l'autorisation auprès du ministère des Transport selon les délais et la procédure prévue par le MTQ;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand nomme madame Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou monsieur Daniel Lapointe de SNC-Lavalin à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-259 Travaux de pavage (chemin Gosford)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a demandé des soumissions publiques pour les travaux de pavage du chemin Gosford;

Attendu qu'elle a reçu 2 soumissions conformes à sa demande soit :

OPTION 1

Routes	Longueur	Largeur	Épaisseur		Sintra Inc.	Pavage centre sud
Chemin Gosford	3300m	6.4m	63mm après compaction		278 883.00\$	342 144.00\$
				Sous-total	278 883.00\$	342 144.00\$
				TPS	13 944.15\$	17 107.20\$
				TVQ	27 818.58\$	34 128.86\$
				TOTAL	320 645.73\$	393 380.06\$

OPTION 2

Routes	Longueur	Largeur	Épaisseur		Sintra Inc.	Pavage centre sud
Chemin Gosford	2200m	6.4m	63mm après compaction		187 682.00\$	234 432.00\$
				Sous-total	187 682.00\$	234 432.00\$
				TPS	9 384.10\$	11 721.60\$
				TVQ	18 721.28\$	23 384.59\$
				TOTAL	215 787.38\$	269 538.19\$

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la soumission de Sintra inc. selon l'option 1 pour 3300 mètres de travaux de pavage du chemin Gosford au montant de 320 645.73 \$ (taxes incluses) conformément à tous les documents faisant partie de l'appel d'offres (appel d'offres, clauses administratives, clauses techniques, plan, formule de soumission et addenda). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-260

Appropriation de surplus ex-Saint-Ferdinand

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approprier un montant de 63 205.17 \$ provenant du surplus de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand pour les travaux de pavage du chemin Gosford. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-261

Utilisation des revenus reportés (chemin Gosford)

Attendu qu'Éoliennes de l'Érable a versé, en 2013, à la municipalité de Saint-Ferdinand la somme de 112 500 \$ pour les travaux de réparation du chemin Gosford selon l'entente signée le 20 juillet 2012;

Attendu que les travaux de réparation du chemin Gosford n'ont pas été réalisés en 2013 donc que les 112 500 \$ n'ont pas été dépensés mais reportés;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'utiliser le revenu reporté de 112 500 \$ provenant d'Éoliennes de l'Érable pour les travaux de pavage du chemin Gosford. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-262

Demande CPTAQ - Raoul, Normand et Robert Guillemette

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que la présente demande vise l'utilisation d'une partie du lot 556 et des lots 556-1, 556-2 et 556-3 du rang

7 du canton d'Halifax, à une fin autre que l'agriculture d'une superficie de 67 757,04 pieds carrés, soit pour l'implantation d'un camping familial;

Attendu que les demandeurs possèdent déjà des roulotte sur le terrain depuis plus de 20 ans;

Attendu que les demandeurs veulent régulariser la situation auprès de la CPTAQ afin de pouvoir faire leur fête familiale annuelle en toute légalité;

Attendu que les demandeurs veulent régulariser la situation auprès de la CPTAQ et de la municipalité pour l'implantation des roulotte;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

Attendu que les espaces disponibles pour l'exploitation d'un camping familial sont limités et que le terrain visé est déjà dénaturisé;

Attendu que l'inspectrice en bâtiment et en environnement confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par la famille Guillemette auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à obtenir l'autorisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 556 et des lots 556-1, 556-2 et 556-3 du rang 7 du canton d'Halifax d'une superficie de 67 757,04 pieds carrés, soit pour l'implantation d'un camping familial. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-263

Demande de Ferme Monlait s.e.n.c.

Attendu que M. Réjean Nolette a adressé à la municipalité de Saint-Ferdinand une demande d'intervention dans un cours d'eau sur sa propriété soit Ferme Monlait S.E.N.C., située au 815 route McKillop, lot no 732 du rang 11, canton d'Halifax;

Attendu que sa demande consiste à l'enlèvement de sédiments dû à une crue des eaux importantes en 2003 et d'effectuer la stabilisation des rives;

Attendu que toute demande de citoyen doit passer par la municipalité;

Attendu que l'aménagement des cours d'eau est sous la juridiction de la Municipalité régional de comté de l'Érable (MRC);

Attendu que la municipalité demande à la MRC de prendre en charge le dossier de la Ferme Monlait S.E.N.C.;

Attendu que le propriétaire s'est engagé à défrayer tous les frais reliés au projet d'aménagement des cours d'eau sur sa propriété;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Paul-André Bégin et résolu de demander à la MRC de l'Érable de prendre en charge la demande d'intervention dans un cours d'eau de Ferme Monlait S.E.N.C., soit de procéder à l'enlèvement de sédiments dû à une crue des eaux importantes en 2003 et d'effectuer la stabilisation des

rives. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-264 Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

Attendu que la MRC de l'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

Attendu que la MRC de l'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2013, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 297 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

Attendu que le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

Attendu le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de l'Érable;

Attendu que les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévus par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Bernard Barlow et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la MRC de l'Érable le versement d'un montant de 44 755.83 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de l'Érable;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand entend réaliser les travaux suivants : pavage du chemin Gosford;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

Que cette résolution soit transmise à la MRC de l'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-265 Représentant nommé au c.a. de l'OMH de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de nommer Roger Paquet comme représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand pour trois ans à compter du 7 octobre 2014. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-266 Rapport d'environnement

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'août 2014 tel que présenté par Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-267

Rapport de voirie

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter le rapport de voirie d'août 2014 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2014-09-268

Présentation des comptes

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de payer les comptes du mois d'août 2014 tels que présentés pour un montant de 168 820.68 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-09-269

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Paul-André Bégin et résolu que la présente séance soit levée à 21h25. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière